Les cellules souches pour régénérer le coeur

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-01-06 23:42:38 - Vu sur pharmacie.ma

Pour réparer les cœurs lésés suite à un infarctus, de nombreuses équipes de recherche ont misé sur la thérapie cellulaire. L'idée? Injecter dans les zones cardiaques nécrosées par l'infarctus les fameuses cellules souches.

Ces cellules ont un double pouvoir. Elles peuvent s'autorenouveler et se transformer -se différencier- en une ou en plusieurs cellules spécialisées, selon l'organe dans lequel elles se trouvent.

Après quinze ans de recherches, le premier essai clinique de grande envergure vient d'être lancé: le projet européen BAMI. Son objectif est de recruter 3000 patients volontaires ayant subi un infarctus du myocarde, grave et récent, et de les traiter par injection de cellules souches de moelle osseuse. «Les essais cliniques menés sur des cohortes de 100 à 200 personnes ont déjà donné des résultats modestes mais bien réels, en favorisant la capacité de récupération du muscle cardiaque», explique le Pr Patricia Lemarchand, thérapeute cellulaire au CHU de Nantes (Unité Inserm 915).

Le Pr Philippe Menasché, chirurgien cardiaque à l'Hôpital européen Georges-Pompidou, (dont l'équipe, en 2000, a été à l'origine de la première greffe humaine de cellules souches dans le myocarde), reste plus réservé. «Dans cette indication, affirme-t-il, l'injection de cellules de moelle osseuse donne des résultats peu convaincants, et l'intérêt médical d'un traitement aussi lourd n'est pas évident pour des patients en post-infarctus aigu. Car ils récupèrent en général bien après les soins d'urgence.»

Selon lui, la thérapie cellulaire prend plutôt son sens pour les infarctus chroniques accompagnés d'insuffisance cardiaque. Et son équipe mise sur l'utilisation de cellules souches embryonnaires préorientées en cellules cardio-musculaires. Les résultats sur des animaux souffrant d'insuffisance cardiaque sont très encourageants et Philippe Menasché a obtenu, auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) et du Comité d'éthique, l'autorisation de pratiquer les premiers essais sur six patients volontaires. Lancée il y a quelques mois, cette étude de faisabilité est une première mondiale qui ouvre aussi des perspectives passionnantes.